

Paris, le 31 août 2019

## **Vivendi : réaction à la décision prise par le Tribunal de Milan**

Vivendi se réjouit de la décision prise par le Tribunal de Milan qui reconnaît son droit à prendre part et à voter en tant qu'actionnaire (à hauteur de 9,99 % des droits de vote compte tenu du transfert du reste de ses titres à Simon Fiduciara) à l'assemblée générale extraordinaire de Mediaset le 4 septembre 2019.

A cette assemblée, Vivendi confirme qu'il a l'intention de voter contre le projet de fusion de Mediaset au sein de Media for Europe NV (MFE), ceci après avoir évalué les droits dont les actionnaires minoritaires, en particulier Vivendi, seraient indûment privés dans le cadre des statuts proposés pour MFE.

### ***A propos de Vivendi***

*Vivendi travaille depuis 2014 à la construction d'un groupe européen d'envergure mondiale dans les contenus, les médias et la communication. Dans la création de contenus, le Groupe détient des actifs puissants et complémentaires dans la musique (Universal Music Group), les séries et films (Groupe Canal+), l'édition (Editis) et les jeux vidéo mobiles (Gameloft), qui sont les contenus de divertissement les plus consommés dans le monde.*

*Dans la distribution, Vivendi a acquis et repositionné Dailymotion pour doter ses contenus d'une nouvelle vitrine numérique.*

*Le Groupe s'est également rapproché de plusieurs opérateurs télécoms et plateformes afin d'élargir au maximum ses réseaux de distribution.*

*Dans la communication, Havas dispose d'une expertise créative unique dans la valorisation des contenus gratuits et dans les formats courts, de plus en plus utilisés sur mobile. Par ailleurs, dans le spectacle vivant, la valorisation de franchises et la billetterie, Vivendi explore de nouvelles activités complémentaires de ses métiers, fédérées sous Vivendi Village. Les différentes entités de Vivendi travaillent pleinement ensemble, évoluant au sein d'un groupe industriel intégré et créant ainsi plus de valeur. [www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)*